

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Lutte contre la vie chère :
**En plus de ses dix mesures,
le président Faure
appelle à la solidarité et à
plus d'ardeur au travail** P.3



Faure Gnassingbé,
Président de la République

**Les bienfaits de
l'escargot** P.6



Concours du meilleur reportage
sur le civisme fiscal au Togo :

**L'OTR et l'OTM
lancent la
deuxième édition** P.6



Table d'honneur lors du lancement

Lutte contre le terrorisme :

**La HAAC renforce
la collaboration entre les
journalistes et les FDS** P.4



Le Président de la HAAC au milieu

Plafonnement des prix des articles
scolaires : Une décision salubre



**Mieux vaut
tard que
jamais**

**L'Interconnexion des
Systèmes Informatiques des
douanes béninoises
et togolaises opérationnelle**



Table d'honneur au cours de la séance

Axe Lomé - Pékin au beau fixe :
**50 ans d'amitié entre
le Togo et la Chine**



Lutte contre le terrorisme :

La HAAC renforce la collaboration entre les journalistes et les FDS

Le Togo est depuis près d'un an entré en guerre contre le terrorisme qui sévit au nord du pays. Pour faire face à cette guerre asymétrique méconnue par les Togolais, il est nécessaire de former tous les corps qui interviennent dans cette lutte afin que ces derniers puissent s'adapter aux nouvelles donnes. C'est dans cette optique que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a amorcé lundi 19 septembre 2022 une série de séminaires à l'intention des journalistes de Lomé et de l'intérieur du pays sur le thème : « Médias et lutte contre le terrorisme ». Ces rencontres visent non seulement à rappeler les professionnels des médias à plus de vigilance et de responsabilité dans cette période critique, mais visent également à renforcer la collaboration entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les médias.

Ouverte à l'hôtel Concorde lundi dernier par le président de la HAAC, TELOU Pitalounani, l'étape de Lomé qui a pris hier mardi, a regroupé 110 professionnels des médias des préfectures du Golfe, d'Agoè-Nyivé et de la Région Maritime en présence des représentants des Forces de Défense et de Sécurité. Le but de la rencontre est de «rappeler aux médias les obligations de traitement professionnel de l'information en temps de crise sécuritaire provoquée par des groupes terroristes ve-

nus de l'extérieur». Plusieurs modules ont été abordés, notamment « Regards croisés sur le traitement de l'information relative aux attaques terroristes dans la région des Savanes », « immersion dans le règlement » notamment puis « les perspectives ».

A l'ouverture des travaux, le représentant du ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, Douti Lardja, s'est absenté sur la nouvelle dynamique du terrorisme. Il a insisté sur le pas-



Vue partielle des participants

sage à un environnement médiatique de plus en plus numérique avec une large portée et une rapidité sans précédent avec laquelle l'information se répand sur internet, et qui constitue des défis majeurs à considérer dans cette lutte commune.

Le premier panel intitulé, Regards croisés sur le traitement de l'information relative aux attaques a été un moment où des experts du ministère de la Justice, de la CNDH, des FDS, les responsables de l'OTM et de ceux la Haac de projeté leur regard sur le traitement des derniers événements au Togo.

Des exposés, des communiateurs, il ressort que

la presse togolaise dans son ensemble a abondamment relayé ces informations, mais avec un petit bémol. Il s'agit de la publication des images des victimes et la propension à faire le scoop une pratique qui fait le jeu de l'ennemi. Les communicateurs ont invité les médias à plus de vérification des informations et à se tourner également vers les sources officielles au risque de tomber sous le coup de la loi.

L'immersion dans la réglementation a permis de revisiter les règles professionnelles et éthiques de la couverture médiatique et du traitement de l'information en période de crise sécuritaire. L'atelier a connu l'animation

des membres de la Haac, avec la participation active des personnes ressources de la Haac, des représentants des forces de défense et de sécurité puis des départements ministériels impliqués et engagés dans l'Etat d'urgence sécuritaire.

Le président de la HAAC, TELOU Pitalounani, a pour sa part remercié le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et son gouvernement pour le soutien sans faille à la Haac pour l'organisation du séminaire. Il a au nom de la HAAC félicité les hommes de presse pour leur engagement contre les fléaux du terrorisme et les a invités à un traitement rigoureux des informations liées au terrorisme.

Pour TELOU Pitalounani, l'autre but visé par la HAAC en organisant ce séminaire est que les médias soient de véritables alliés des forces de l'ordre et de la défense pour la lutte contre le terrorisme et non des complices intentionnelement ou par manque de vigilance des groupes armés. Il a exhorté les journalistes à faire rejaillir les expériences acquises à ce séminaire dans leur travail.

Le séminaire se poursuit jusqu'au 23 septembre 2022 avec d'autres acteurs des médias à l'intérieur du pays notamment à Atakpamé les 21 et 22 septembre puis à Dapaong les 22 et 23 septembre.

Notons qu'une charte de bonne conduite dans la lutte contre le terrorisme dans la région des savanes élaboré par la HAAC a été soumis à validation à la fin du séminaire.

Le projet R4C-Togo lancé pour renforcer la résilience face au changement climatique

Les activités du projet : « Renforcement de la résilience au Changement Climatique des Communautés Côtières du Togo » (R4C-Togo) ont été lancées le 20 septembre dernier à Lomé par le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. Katari Foli-Bazi. Il s'agit de renforcer la résilience des communautés côtières face aux changements climatiques en s'appuyant sur une approche intégrée axée sur l'adaptation basée sur les écosystèmes et les moyens de subsistance. Cette initiative ira au profit des préfectures de Vo, Lacs, Agoé-Nyivé, Zio et Golfe.



Photo de famille

Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), ce projet quinquennal sera mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) pour un coût total de quatre milliards quatre cent soixante-six millions deux cent dix mille (4 466 210 000 F CFA). Au cours du lancement de

ce projet, le ministre Katari Foli-Bazi a indiqué que le Togo, comme d'autres pays de la région, est confronté aux conséquences néfastes des changements climatiques, ainsi qu'à de nombreux problèmes environnementaux décrits dans plusieurs documents de stratégies. Il ressort de l'analyse de ces documents que les secteurs les plus touchés par les effets néfastes de ces changements climatiques sont l'énergie, l'agriculture, la foresterie et

autres affectations des terres. Le projet est articulé autour de quatre composantes, qui permettront d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques et programmes sectoriels et de renforcer les capacités au niveau national, en vue de l'évaluation et de la planification de l'impact climatique. Il sera aussi question d'améliorer les systèmes de production, ceci grâce aux meilleures pratiques d'adaptation et aux technologies innovantes dans les écosystèmes vulnérables. Le projet veut également parvenir à une gestion côtière intégrée, en vue de restaurer les écosystèmes dégradés, tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés bénéficiaires. Enfin, le projet va plancher sur les questions de suivis insuffisants, inefficaces et inefficients des interventions d'adaptation et de partage.

Plus spécifiquement, sur le plan agricole, il sera question d'aider les communautés bénéficiaires à transformer les produits agricoles et à les commercialiser pour obtenir une plus-value. Sur le plan forestier, il sera question de renforcer les écosystèmes (les mangroves) fragilisés et de valoriser les produits ligneux à travers l'artisanat.

Pour pallier l'insuffisance des produits halieutiques, le projet va apprendre aux bénéficiaires des techniques innovantes de la pisciculture. Il sera aussi question de les aider à se lancer dans l'élevage de petits ruminants, pour pallier l'insuffisance des produits carnés.

A la fin de ce projet, les résultats attendus consistent à améliorer les moyens de substance de 99 500 personnes au sein des communautés bénéficiaires ; améliorer les systèmes de production de 78 coopératives de producteurs de cacao, de palmier et de moringa. Les activités permettront aussi de restaurer 1 000 hectares de berges lagunaires, 500 hectares de terres dégradées et de forêts communautaires sacrées ; élaborer des plans d'adaptation basée sur les écosystèmes pour les huit préfectures bénéficiaires.

Notons que pour mener ce projet à bon port, les acteurs s'appuieront sur la Coordination des Organisations Paysannes (CTOP) et mettront à contribution les bénéficiaires dans l'élaboration du plan d'action et l'identification des activités à mener.

Carole AGHEY

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Lutte contre la vie chère :

En plus de ses dix mesures, le président Faure appelle à la solidarité et à plus d'ardeur au travail

Une surprise générale et agréable s'est emparée des Togolais dans la journée du vendredi 16 septembre 2022. Alors qu'on s'attendait seulement à une éventuelle revalorisation du SMIG annoncée officiellement par certains médias, c'est plutôt toute une panoplie de mesures que le chef de l'État Faure Gnassingbé prend pour soulager son peuple. Dans un communiqué lu à la télévision nationale le vendredi 16 septembre 2022 par le Ministre des Finances, Sani Yaya, le chef de l'État, Faure Gnassingbé a pris des mesures pour soulager les populations togolaises, éprouvées par la cherté de la vie, liée à la crise économique et financière mondiale de ces 3 dernières années. « Conformément à mon engagement de ne laisser aucun Togolais de côté, je décide des 10 mesures suivantes qui sont d'application immédiate », c'est ce qu'a écrit sur son mur Faure Gnassingbé au sujet des dites mesures.



avec les partenaires sociaux et le secteur privé en vue de la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

Le chef de l'État exhorte par ailleurs les concitoyennes et concitoyens à plus d'ardeur au travail, à la solidarité et au renforcement de la cohésion sociale par ces temps de crise afin de relever ensemble le défi du développement inclusif de notre pays.

Selon le ministre de la communication et des médias prof. Akodah AYEWOUDAN l'un des porte-paroles du gouvernement, le geste du président de la République est une véritable aubaine pour les populations «ces mesures arrivent à un moment clé où l'inflation et l'approche de la rentrée peuvent générer des difficultés, et il me semble que le sentiment qui s'exprime globalement est un sentiment de gratitude ». Pour lui, ces nouvelles mesures doivent être lues en lien avec les mesures prises pour stabiliser les prix des produits pétroliers et du gaz butane qui, faut-il le rappeler, sont achetés par tous les consommateurs sans distinction « a expliqué le ministre sur un média de la capitale. Il a, à la même occasion, réitéré l'appel du gouvernement à la responsabilité, à la solidarité et au travail, seule alternative pour mieux contrecarrer la crise économique que subit toutes les nations sans exception. « Juguler l'inflation mondiale à laquelle nous sommes confrontés ne peut se faire que progressivement. Le chef de l'État sans être parti sur le ton alarmiste, n'était pas non plus dans une posture providentielle. Il a appelé à la responsabilité, à la solidarité et au travail », a martelé le ministre.

Daniel A.

Face à la cherté de la vie chaque pays met en branle des stratégies pour aider les populations à sortir des difficultés socio-économiques de l'heure. Au Togo, le président de la République ne ménage aucun effort pour l'épanouissement et le bien-être des citoyens dans ces périodes de crise économique généralisée. Après le plafonnement des prix des produits de première nécessité, la suspension du paiement des tickets dans les marchés et de TVA sur bon nombre de produits importés et la diminution des frais des péages sans

oublier d'autres subventions au profit de la population, ces 10 nouvelles mesures viennent de démontrer une fois encore la compassion du numéro un togolais à la souffrance de ses compatriotes.

Il s'agit en fait par ces mesures de préserver le pouvoir d'achat des ménages en général et de protéger les couches les plus vulnérables en particulier, en cette période de vie chère et tenant compte de la hausse du niveau général des prix à la consommation qui n'épargne aucun pays.

En effet, soucieux de préserver le pouvoir d'achat

des ménages, en général et de protéger les couches les plus vulnérables, en particulier, conformément à son engagement de ne laisser aucun togolais de côté, le président Faure Gnassingbé a décidé avec application immédiate :

1. augmentation de 10% de la valeur indiciaire des salaires et des pensions de retraite pour les fonctionnaires civils et militaires et les retraités du secteur public, soit un montant annuel de 22,5 milliards FCFA,
2. revalorisation additionnelle de 5% de la pension de retraite pour tous les retraités du secteur public (civils et militaires) et du secteur privé,
3. indemnité mensuelle de transport de 10.000 FCFA à titre exceptionnel pour chaque fonctionnaire de l'Etat (payable hors bulletin) pour faire face à la hausse des frais de déplacement par ces temps difficiles, soit un coût budgétaire annuel de 8,8 milliards de FCFA,
4. gratification du reliquat de l'avance sur salaire consentie en janvier 2022 aux fonctionnaires et retraités sur les huit (8) mois restant à rembourser, soit 7,1 milliards de FCFA, afin de leur permettre de faire face à la rentrée scolaire et à la cherté de la vie,
5. gratification spéciale de 3 milliards de FCFA par trans-

ferts monétaires directs au profit des parents d'élèves pour l'achat des fournitures scolaires.

6. subvention de 2,5 milliards de FCFA pour l'acquisition des manuels d'écriture et de lecture pour les élèves de l'enseignement primaire,

7. augmentation de la subvention pour les engrais de 6 milliards de FCFA pour la porter à 7,5 milliards de FCFA afin de permettre de stabiliser les prix tout au long de la campagne 2021/2022 au profit de nos agriculteurs,

8. dotation additionnelle de la subvention aux produits pétroliers de 30 milliards de FCFA pour la porter à 37,8 milliards de FCFA, afin de poursuivre le soutien de l'Etat à la flambée des prix des produits pétroliers induits par la situation géopolitique au plan international et la hausse du cours du dollar,

9. dotation additionnelle de la subvention au gaz domestique de 7,7 milliards de FCFA pour la porter à 9,3 milliards de FCFA afin de continuer à soutenir les ménages,

10. poursuite de l'application des mesures fiscales prises en faveur du secteur privé dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Enfin, il dit avoir instruit le Gouvernement à veiller à l'accélération et à l'aboutissement rapide des discussions

Obsèques de la Reine Elizabeth II: Le Chef de l'État parmi les invités de marque



Le Chef de l'Etat signant le livre d'or

vre d'or de condoléances ouvert en hommage à la monarque britannique à Lancaster House. À l'annonce du décès de la Reine Elizabeth II, le Président de la République avait salué «une figure universelle du

Parmi les centaines des chefs d'État du monde et des milliers de haute personnalités qui ont assisté le lundi 19 septembre 2022 aux obsèques de la Reine Elizabeth II, figure le Président Faure Essozigna Gnassingbé du Togo, dont le pays, a récemment adhéré au Commonwealth des nations, à l'issue du sommet des chefs d'État et de gouvernement tenu à Kigali au mois de juin dernier. Décédée le 8 septembre dernier en Ecosse, l'enterrement de la Reine a eu lieu le 19 septembre 2022 à Londres. Présent depuis la veille dans la capitale anglaise, le chef de l'État togolais a signé le li-

rayonnement de la Grande Bretagne et de l'amitié entre les peuples. »

En marge de cet événement qui réunit tous les dignitaires de la planète terre, le chef de l'État togolais Faure Essozigna Gnassingbé a eu un tête à tête avec son homologue congolais Denis Sassou N'guesso le mardi 20 septembre 2022 dans la capitale congolaise, informe la présidence de la République congolaise.

Rappelons que le Togo et le Congo Brazzaville entretiennent de bonnes relations de coopération depuis des années.

Ampiaba A.

Axe Lomé - Pékin au beau fixe :

50 ans d'amitié entre le Togo et la Chine

Chao Weidong, ambassadeur de Chine au Togo, a convié les personnalités togolaises, les membres du corps diplomatique accrédité au Togo, des membres de certains partis politiques et quelques invités de marque, comme Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'Office togolais des recettes (OTR), à une réception au sein de l'ambassade. C'était le 15 septembre dernier, ceci dans le cadre de la célébration du jubilé d'or de l'amitié entre la Chine et le Togo, qui coïncide avec le 73ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

Dans son discours de circonstance, Chao Weidong, a indiqué que la confiance mutuelle restait « toujours solide », depuis 50 ans, entre

son pays et le Togo.

« Nous ne saurions jamais oublier que nos amis Togolais ont voté pour le rétablissement des droits légiti-

mes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies en 1971, même avant l'établissement

Suite à la page 4

L'Interconnexion des Systèmes Informatiques des douanes béninoises et togolaises opérationnelle

Le « *Système Interconnexion de Gestion des Marchandises en Transit* » (SIGMAT) a été lancé le 20 septembre 2022 par le Togo et le Bénin au Poste de Contrôle Juxtaposé de Hilla-Condji/Sanvi-Condji pour matérialiser le projet d'interconnexion entre leurs administrations douanières. La cérémonie a été co-présidée par le commissaire des douanes et droits indirects de l'Office Togolais des Recettes (OTR), le Col Atta-Kakra Essien et M. Alain Hinkati, directeur général des Douanes du Bénin.

L'objectif de ce projet régional est de permettre aux deux pays de se connecter au système, de mieux échanger sur les flux de marchandises en transit et d'avoir une meilleure maîtrise des données économi-

ques et financières liées à la logistique internationale.

Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale des Douanes et à la volonté de la CEDEAO de créer un système de gestion de Transit



Routier Inter Etats (TRIE), le Togo et le Bénin viennent de concrétiser leurs ambitions, par la mise en place d'un Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT).

Ce projet vise, d'une part, à établir un réseau d'échanges entre les Etats membres de la sous-région ouest-africaine et, d'autre part, à faire le suivi électronique des marchandises, depuis le bureau de douane de départ jusqu'à celui de destination, en passant par les différents postes frontaliers, sur la base de messages et d'informations échangés entre les différents systèmes de dédouanement des pays. C'est un outil novateur qui

permettra également de réduire considérablement les temps de passage au niveau des postes de contrôle, de favoriser une bonne intégration des économies dans l'UEMOA et la CEDEAO, d'améliorer l'efficacité et l'efficience des procédures de transit. Il s'agit aussi de promouvoir la maîtrise des recettes, de sécuriser et de faciliter les échanges au niveau des corridors ainsi que de lutter contre la fraude.

Le SIGMAT a été adopté comme standard pour la mise en œuvre du système d'interconnexion entre les douanes des pays membres de la CEDEAO, le 22 mars 2019 à Abidjan « Il participe à la mise en œuvre des ins-

truments majeurs de l'OMD et de l'accord sur la facilitation de commerce (AFE) en ce qu'il assure une gestion informatisée du transit à l'échelle internationale et impulse une dynamique réelle de détermination des procédures douanières. Convaincu des avantages, inhérents à l'utilisation de celui-ci, nos deux administrations ont entamé des négociations ayant abouti le 16 juillet 2020 à la signature d'un protocole d'accord relatif à l'interconnexion des systèmes informatiques et de l'instruction-cadre relative aux procédures en matière de transit routier informatisé entre nos deux départements », a expliqué le Col Atta-Kakra Essien.

Pour le directeur général des Douanes du Bénin, M. Alain Hinkati, la facilitation des échanges demeure un instrument essentiel pour l'efficacité du commerce international. En ce sens, les services douaniers doivent travailler en réseau pour répondre aux exigences de l'heure.

Carole AGHEY

Axe Lomé - Pékin au beau fixe :

50 ans d'amitié entre le Togo et la Chine



ment officiel des relations diplomatiques entre les deux pays », a dit M. Chao.

Il a fait savoir aussi que la Chine et le Togo avaient un « parcours similaire dans l'histoire », et que les deux pays se comprennent parfaitement en matière de préoccupations et d'intérêts majeurs.

« La Chine était et sera toujours bon ami, bon frère et bon partenaire du Togo », a-t-il assuré, ajoutant que les 50 prochaines années des relations sino-togolaises seraient sûrement encore plus brillantes.

« Pour l'avenir, la coopération amicale sino-togolaise dispose de nouveaux horizons et de belles perspectives », a-t-il insisté, rappelant que depuis le 1er septembre 2022, 98% des produits togolais exportés vers la Chine étaient exempts de droits de douane et que la dette de prêt sans intérêt du Togo, arrivée à échéance fin 2021, avait récemment été annulée.

« La Chine soutient fermement le Togo dans ses efforts visant à défendre la souveraineté et la sécurité du pays, à poursuivre une voie de développement adaptée à ses réalités nationales, et à jouer un rôle

constructif et actif dans les affaires aussi bien régionales qu'internationales », a déclaré l'ambassadeur de Chine.

Quelques temps fort de la coopération sino-togolaise...

Côté Togo, c'est le professeur Akodah Ayewouadan, ministre de la Communication, également porte-parole du gouvernement togolais, qui a relevé à cette occasion la « stabilité et la constance » des relations sino-togolaises fondées notamment sur le respect, la confiance et le soutien mutuels, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures.

Pour le ministre, « les relations privilégiées entre les deux pays depuis 50 ans, se caractérisent par des réalisations et des projets concrets, ainsi que les perspectives séduisantes qu'elles offrent, et les liens étroits d'amitié franche et indéfectible entre leurs peuples », a-t-il ajouté.

Les invités étaient conviés à partager les mets chinois et la visualisation des photos de réalisations chinoises au Togo depuis leurs présences. Ceci a mis fin à la rencontre.

In LE MEDIUM n°0519 du 20 au 26 Septembre 2022

Plafonnement des prix des articles scolaires : Une décision salubre

Mieux vaut tard que jamais

Le lundi 26 septembre les élèves vont reprendre les chemins des classes après deux mois de vacances. A moins d'une semaine de cette échéance, pour faire face à la spéculation des prix des articles scolaires, constatée sur toute l'étendue du territoire national, le gouvernement décide de plafonner les prix de vente des fournitures scolaires sur le marché. Cette décision qui a pour but de soulager les parents d'élèves dans l'achat des articles scolaires devrait être un véritable ouf de soulagement pour ces derniers si elle était prise un peu plus tôt.

Le plafonnement des prix de ces articles scolaires n'ont été publiés que le mardi 20 septembre 2022, par le Ministre le ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE. « Faisant suite aux nouvelles mesures prises par le Chef de l'Etat pour soutenir davantage le pouvoir d'achat des consommateurs,



le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale rappelle que, conformément aux dispositions de la loi sur la concurrence au Togo, la spéculation sur les prix des produits notamment les fournitures scolaires est formellement interdite », a indiqué le ministre dans un communiqué rendu public.

Tout en comptant sur le patriotisme des acteurs pour le strict respect de ces prix plafonds le gouvernement n'exclut pas le contrôle. « Des contrôles vont se renforcer sur toute l'étendue du

territoire et tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi », a précisé le communiqué. Malheureusement cette initiative noble et salubre vient un peu en retard, car tombant à la veille de la rentrée, la plupart des parents ont déjà acheté les fournitures à des prix spéculés à leurs enfants. Il va falloir pour les prochaines fois que le gouvernement anticipe sur ses belles intentions au profit de la population.

Daniel A.

Festival International de Loisirs de la CONFEJES: Le Togo a ouvert la balle

Dans l'objectif de créer à travers les loisirs, un cadre de brassage et d'intégration des populations des pays de l'Afrique de l'ouest, membres de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) en collaboration avec le ministère des Sports et des Loisirs a organisé à Lomé la première édition du Festival International de Loisirs le 16 septembre 2022. Ils étaient plus de 500 jeunes de nationalités différentes à prendre part à cette rencontre présidée par le ministre togolais des sports et des loisirs le Médecin-Colonel Lidi Bessi-Kama.

Placée sous le thème « Les loisirs au service de la paix et de l'intégration sous régionale », ce festival a connu la participation du Burkina Faso, Mali, Niger et le Togo. Les communications sur des jeux traditionnels ; les compétitions de scrabbles francophones et les jeux d'awalé ont meublé le festival.

S'agissant des activités récréatives, des stands relatifs à certains jeux, un cadre d'exposition et de démonstration ont permis aux officiels, aux étrangers et au public togolais curieux de

mieux les découvrir. Au total dix stands de jeux de loisirs, notamment Awalé, Brusquembille, Vététré, sport de boule, Horse shoes, Scrabble francophone, Echecs, sports équestres, danse et golfe, gérés par les différentes fédérations ont permis de faciliter la découverte et les échanges avec les visiteurs. Les jeux de loisirs tels que le saut à la corde, Ampé, Djaskélé, la marelle, la course en sac, Akonto, Ekpodada, Ludo et la chaise musicale ont également été au rendez-vous de ce premier festival des loisirs.



La première édition du Festival des Loisirs de la CONFEJES a tenu toutes ses promesses à Lomé. Placé sous le signe de la « Paix et l'Intégration », ce rendez-vous de brassage culturel a permis de créer un cadre d'échanges et de partage entre les pays concernés. Les loisirs en Afrique constituent toute une palette d'activités variées que divertissantes.

Pour le Secrétaire Général de

CONFEJES, MAISSA DIAW, l'initiative d'organiser ce festival, est née de l'atelier sous régional sur la problématique du développement des Loisirs dans l'espace francophone ouest africain tenu à Lomé « Ce festival est l'aboutissement de l'atelier de Lomé sur la relance de la problématique des loisirs. Il permettra alors de favoriser l'intégration des jeunes à travers les jeux traditionnels qui ont

été exposés ce jour », a-t-il indiqué.

Le thème choisi pour cette rencontre est révélateur à plus d'un titre reconnaît un participant venu du Bénin « c'est une innovation extraordinaire. Ici vous avez toutes les couches qui sont présentes et qui jouent entre elles »

Le secteur de loisirs constitue une opportunité capable de répondre au défi de l'heure ici ou d'ailleurs. L'engagement du Togo trouve là son sens a signifié le ministre Lidi Bessi-Kama en charge des Loisirs « Le secteur de loisirs offre en lui non seulement les potentialités d'auto transformations, de socialisation mais aussi constitue un atout considérable qui peut être utilisé par les pouvoirs publics pour répondre à la problématique de l'employabilité des jeunes », a-t-elle laissé entendre.

Carole A.

Social : UNIR fait dons de Kits scolaires aux élèves vulnérables dans le grand Lomé

Dans le cadre des activités sociales du parti Union pour la République, la députée Anate Kouméalo et les cadres militants de certaines communes ont remis, au nom du Président de la République son excellence Faure Essozimna Gnassingbé, président d'UNIR, des Kits scolaires à 380 enfants vulnérables ce 19 septembre 2022, dans trois communes du grand Lomé.

La coordinatrice du parti UNIR, l'honorable ANATE Kouméalo, des communes du Golfe 2, Agoè Nyivé5 et Agoè Nyivé 2 ainsi que les cadres desdites communes ont, au cours de séances de sensibilisation, donné des cahiers, des ensembles géométriques et des stylos à 140 élèves au niveau de Golfe 2, 120 élèves à Sanguéra dans la Commune d'Agoè Nyivé5 puis à 120 élèves dans la Commune d'Agoè Nyivé 2 au CEG Madjkipeto.

Les cadres du grand parti Unir expliquent que l'objectif de l'action c'est de donner un sourire à ces élèves mais aussi d'alléger les charges des parents.

« Nous sommes à la veille de la rentrée scolaire et comme à son habitude le parti UNIR, à travers les députés mais aussi les cadres militants, mène une série d'actions sociales aux bénéfices des populations. Aujourd'hui, c'est au bénéfice des élèves vulnérables.

Avec la vie chère, il est important que nous puissions soutenir les parents pour bien préparer la rentrée scolaire des élèves, de nos enfants qui sont la relève de demain », a indiqué l'honorable ANATE Kouméalo.

Selon elle, cette activité s'inscrit dans la dynamique de l'inclusion sociale et de la solidarité promues par le Président de la République son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé.

« C'est une habitude de notre parti UNIR, à la veille de la rentrée scolaire, de venir aux secours des enfants démunis. Ainsi, le parti UNIR par cette activité, soutient les élèves vulnérables avec les Kits scolaires afin de soulager les parents en ce qui concerne les dépenses liées à la scolarité des enfants, » a affirmé ABEWOU Charles, le 1er adjoint du maire de la Commune d'Agoè Nyivé5.

C'est le même son de cloche chez ASSIAH Sylvestre, adjoint au Maire de la



Commune du Golfe 2. « Le monde actuel traverse de multiples crises économiques et sociales que nous connaissons. Ainsi, nous contribuons depuis plusieurs années, par la volonté du président de notre parti, son Excellence monsieur le Président de la République, à diminuer la charge qui pèse sur les parents à la veille des rentrées scolaires. C'est pourquoi nous avons identifié 140 enfants vulnérables de la commune du Golfe 2 pour leur remettre des Kits scolaires composés des cahiers, de l'ensemble géométrique et des stylos... Nous contribuons aussi à la promotion de la politique de cohésion sociale et du développement au niveau de la base », a déclaré l'adjoint au Maire de la Commune du Golfe 2.

Le maire de la Commune d'Agoè Nyivé 2 exprimant sa grande joie a indiqué qu'une bénédiction ne vient pas seule. « Nous avons entendu, il y'a de cela deux ou trois jours, les bénédictions que le Chef de l'État a accordées au peuple togolais surtout aux fonctionnaires qui bénéficient de 10% de leur salaire et à d'autres catégories sociales, pour continuer à assurer le bien-être des Togolais. Aujourd'hui, le Chef de l'État montre, s'il en était encore besoin, qu'il est toujours attentif aux plus pauvres en offrant les cahiers aux élèves vulnérables », a-t-il indiqué. Ce don de kits a été surtout une grande joie pour les élèves bénéficiaires qui n'ont pas manqué de remercier l'heureux bienfaiteur, c'est-à-

dire le Chef de l'Etat.

« C'est avec fierté que je dis merci au président de la république. Sincèrement, nous le disons merci pour les élèves, les parents d'élèves et les enseignants. Que Dieu le soutienne et qu'il fasse encore plus pour nous », affirme Komou Gifty, élève en classe de 5eme au CEG Madjkipeto.

Les séances de distribution de ces kits ont été des occasions pour les militants dudit parti de sensibiliser les populations des trois communes, sur l'extrémisme violent et le terrorisme qui sévit dans le nord du pays. « C'est une opportunité pour nous de sensibiliser les populations sur un certain nombre de valeur, les valeurs de paix, de solidarité et de cohésion sociale mais encore sur les questions sécuritaires qui sont des questions d'actualité qui nous concernent tous et qui tiennent à cœur au Chef de l'État », a précisé l'honorable ANATE Kouméalo. Elle a, pour finir, appelé la population à plus de vigilance et de prudence.

Interfapress.com

Concours du meilleur reportage sur le civisme fiscal au Togo: L'OTR et l'OTM lancent la deuxième édition



Le concours du meilleur reportage sur le civisme fiscal au Togo aura encore lieu cette année. En collaboration depuis quelques années pour promouvoir le civisme fiscal, l'Office Togolais des Recettes (OTR) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) ont une fois encore démontré la qualité de leur partenariat par le lancement de la 2ème édition du concours de meilleur reportage sur le civisme fiscal hier mercredi 21 septembre 2022. Ce concours de production médiatique a pour objectif de contribuer, à travers un article, un reportage inédit, publié dans un support professionnel, (presse écrite et en ligne, radio et télévision) à la sensibilisation sur le civisme fiscal. Cette initiative vise à valoriser le travail des journalistes dans la mise en œuvre des réformes orientées vers le consentement volontaire à l'impôt. Placé sous les thèmes « Impôt et développement local » et « Action douanière et compétitivité de l'économie » cette édition prendra fin le 30 novembre prochain.

« En nous retrouvant une nouvelle fois ici pour le concours de la meilleure production médiatique sur la fiscalité, nous prenons conscience de la responsabilité qui est la nôtre c'est-à-dire d'informer et de sensibiliser nos compatriotes sur l'importance de la contribution de tous à l'essor socio-économique de notre pays », a indiqué Philippe Kokou Tchodie, Commissaire Général de l'OTR.

C'est le ministre de la Communication et des médias, Ayewouadan Akodah, porte parole du gouvernement qui a donné le ton de cette 2ème édition.

« L'impôt n'est pas simple. Les contribuables n'ont pas toujours accès à la bonne information en matière fiscale. A partir de là il faut leur apporter l'information pour que leur consentement à l'impôt soit total et volontaire. C'est l'un des objectifs visés par le con-

cours. Faire ce travail avec l'OTM, c'est un choix pertinent. Cela n'est pas discuté parce que l'OTM aujourd'hui est notre médiateur », a-t-il indiqué.

De fait, le concours du meilleur reportage sur le civisme fiscal permet une émulation autour de la sensibilisation et l'éducation sur le paiement des impôts. Cette année, l'initiative fait un clin d'œil important aux collectivités territoriales et permet de jeter la lumière sur la décentralisation qui pose de nouveaux défis à la collecte de l'impôt.

Pour rappel, la 1ère édition a mobilisé 37 productions dont les 03 meilleures ont été récompensés. Voici le Règlement de cette deuxième édition de la meilleure production médiatique sur la fiscalité :

Article 1: Objet du concours
L'objet du concours est de contribuer via un article reportage inédit publié dans un support professionnel (presse écrite, en ligne, radio-télévision) à la sensibilisation sur le civisme fiscal.

Le concours est individuel, ouvert à tous les journalistes professionnels exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel reconnu par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). La participation est gratuite.

Article 2 : Dépôt des candidatures
Pour la télévision, le document audiovisuel de 3 minutes au maximum sur support USB.

Pour la radio, le document audio de 3 minutes au maximum sur support USB.
Pour la presse écrite, le candidat doit fournir 5 exemplaires du journal dans lequel l'article a été publié.

Pour la presse en ligne, une capture d'écran imprimée sur papier A4 et le lien de l'article.

Le concours, cette année prend en compte les œuvres publiées entre le 1er janvier et le 30 novembre 2022.

Les œuvres doivent être déposées sous pli fermé sur lequel est mentionné les identités et adresse du candidat au plus tard le 30 novembre 2022 à 17h au siège de l'OTM sis à Klikamé.

Article 3: Jury
Un jury indépendant, composé d'un représentant du ministère de la communication et des médias, de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, d'un universitaire et de deux experts de l'OTR, examinera les productions soumises au concours. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 4 : Désignation des lauréats.
Deux lauréats seront retenus pour chaque catégorie :

1er et 2e prix Télévision (télé classique et web tv)

1er et 2e prix radio (radio classique et web radio)

1er et 2e prix presse écrite (journal papier)

1er et 2e prix presse en ligne mode écrit (site internet d'actualité)

1er et 2e prix catégorie médias de l'intérieur (qui prend en compte exclusivement les radios de l'intérieur du pays c'est-à-dire hors du grand Lomé et de la préfecture du Golfe).

Les différents lauréats seront désignés par le jury, selon les critères suivants :

- originalité et créativité dans le choix du sujet.
- qualité de la rédaction, du style.
- accessibilité à un public le plus large possible

Article 5 : Remise des prix

La remise des prix aux lauréats se déroulera lors d'une cérémonie solennelle dont la date et le lieu seront communiqués au moment opportun. Les prix sont composés comme suit :

une enveloppe de 300 000 f pour les 1ers prix dans chaque catégorie.

une enveloppe de 200 000 f pour les 2ème prix dans chaque catégorie.

Chaque lauréat recevra en plus une attestation.

Essobiou A.

Astuces

Les bienfaits de l'escargot



Bienfaits pour la santé
Les escargots contiennent 70 calories par portion de 100 g. Ils sont particulièrement riches en protéines. Les escargots sont également une excellente source de : Magnésium.

Comment faire vivre un escargot ?

La plupart apprécient les milieux généralement humides. Les escargots sont particulièrement bien adaptés aux variations de l'humidité de l'air ; certaines espèces peuvent rester dans leur coquille, fermées par un opercule, pendant la saison sèche. ... L'ampoule est un escargot qui vit dans l'eau douce.

Quand manger des escargots ?

L'escargot de Bourgogne doit être ramassé lorsque la coquille fait, au moins, 4cm de diamètre. En revanche, il est interdit de le « cueillir » du 1er avril au 30 juin car c'est sa période de reproduction.

Quels sont les bienfaits de la bave d'escargot sur le visage ?

La bave d'escargot permet de traiter des imperfections comme l'acné, les cicatrices, les cernes et les rides qu'elle tend à estomper. Elle est utilisée pour soigner des affections plus sévères comme les vergetures, les brûlures, l'eczéma ou le psoriasis.

L'escargot est-il considéré comme un coquillage ?

1 réponse. Oui, les escargots terrestres et marins (escargots) sont considérés comme des coquillages, ainsi que : les ormeaux, les palourdes, les coques, les conques, les

patelles, les moules, les poulpes, les huîtres, les perches, les palourdes, les pétoncles, les calmars et les buccins.

Combien de temps cuire un escargot ?

Fermez au four pendant 10 minutes, à 400 degrés. Placer les escargots égouttés dans des chapeaux; déposer le beurre crémeux, l'ail, les échalotes et le persil sur chaque tête de champignon. Remettre au four à 350 degrés, cuire au four pendant 20 à 30 minutes. Faire dorer au gril pour finir.

Escargot est-il un escargot de jardin ?

Le terme Escargot fait généralement référence à ces deux espèces et est également le plus couramment utilisé en gastronomie. Parfois, ces espèces sont également appelées escargots de jardin, mais ce terme peut également désigner de nombreuses autres espèces d'escargots. Aussi connu sous le nom d'escargot romain, d'escargot pomme, d'escargot de Bourgogne ou d'escargot de Bourgogne ou Gros blanc. On le trouve partout en Europe et aux États-Unis.

Que servir avec un escargot ? L'escargot est généralement servi en apéritif en Espagne et en France. En France, ils sont généralement retirés des coquilles puis préparés avant de les remettre dans les coquilles à des fins de présentation. Ils sont généralement cuits avec du beurre à l'ail et du vin.

africafamille

PRÉLIM LDC CAF : ASKO au deuxième tour

Le champion du Togo, ASKO de Kara, s'est offert une place pour le second tour qualificatif de la ligue africaine des champions.



Les Kondonas de la Kozah, en déplacement à Nouakchott, le samedi 17 septembre, ont battu le FC Nouadhibou sur la plus petite des marques, 1-0. La troisième est la bonne ! Décevant lors des deux dernières sorties sur le continent, le triple champion en titre du Togo, ASKO de Kara est enfin au second tour. Après son match nul, 1-1, concédé à Lomé, le dimanche 11 septembre dernier, les Jaunes et Noirs de la Kozah, réalisent l'exploit en s'offrant une qualification en terre mauricienne grâce à leur victoire

héroïque d'un but à zéro. L'unique but porte la signature d'Ouattara Moutalibou. Déjà buteur à l'aller, l'attaquant des Kondonas récidive et offre l'avantage à ASKO dès la 5e minute de jeu.

Un but salvateur puisque la rencontre fermée, n'a permis aux deux formations de régaler le douzième joueur qui s'est contenté d'un faux rythme de jeu imposé par les deux équipes.

Le champion du Togo qui s'offre une qualification historique, régale le coach Jean-Paul Abalo qui estime que la victoire s'est jouée au

mental. Un pari réussi pour le club Cher à l'honorable Mey Gnassingbé. Asko s'est pourtant fait peur au match aller en concédant un match nul d'un but partout à Lomé.

Ce qui a semblé faire voler en éclat les ambitions du club et surtout du président, Mey Gnassingbé qui attache du prix à la Ligue des champions CAF de cette année.

Arrivé à la tête du club en 2020, le demi-frère du

chef de l'État a promis au public sportif togolais d'œuvrer pour qu'Asko se qualifie pour la phase de poules de la compétition et surtout qu'il soit compté parmi les favoris. La suite de la campagne continentale sera déterminante pour les kondonas de la Kozah. Au tour suivant, ASKO de Kara devra croiser les fers contre la JS Kabylie vainqueur de Casa Sport. Les Kondonas seront face donc

aux Algériens de la JS Kabylie. Battu (1-0) au match aller par Casa Sport du Sénégal, la JS Kabylie a su renverser la vapeur à domicile avec un succès de (3-0). ASKO - JS Kabylie en double confrontation au deuxième tour des préliminaires de la ligue des champions CAF. Le match aller au stade de Kégué entre le 14 et le 16 octobre.

Essobiou A.

La réponse de Guillaume Soro après son invitation au Mali

L'opposant ivoirien Guillaume Soro, vivant en exil a été invité pour la fête de l'indépendance au Mali par les autorités de la ville de Ségou. Après avoir reçu l'invitation, il a expliqué ne pas pouvoir s'y rendre. Une délégation sera envoyée sur place en attendant sa venue prochaine.

COMMUNIQUE DE PRESSE

M. Guillaume Kigbafori Soro a pris connaissance de l'invitation émanant des autorités traditionnelles et religieuses de la ville de Ségou, à s'y rendre en qualité d'invité spécial, à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance de la République du Mali.

M. Soro s'honore de cette invitation qui traduit l'amitié et la fraternité africaine, surtout qu'elle est émise par les sages dont la respectabilité et la notoriété sont indiscutables. Il accepte volontiers cette marque de considération et d'affection.

Toutefois, en raison de contraintes indépendantes de sa volonté, il ne pourra honorer personnellement cette invitation. Cependant, pour rester dans le respect de la tradition africaine qui l'oblige, et au nom des relations d'amitié et de fraternité historiques qui unissent les deux pays frères, il se fera représenter par une délégation de haut niveau.

M. Soro regrette que son pays, la Côte d'Ivoire, n'ait pas jugé nécessaire de l'inviter à participer à la fête de l'Indépendance du 7 août 2022. Il remercie du fond du cœur les chefs traditionnels, les



chefs religieux ainsi que toutes les populations de Ségou et les assure de ses sentiments réciproques. Il promet, dès que les circonstances le permettront, de les visiter sous de meilleurs auspices.

FAIT A PARIS, le 20 SEPTEMBRE 2022
La Direction de la Communication

La Chine demande un cessez-le-feu en Ukraine



La Chine a appelé mercredi à un cessez-le-feu en Ukraine alors que le président russe Vladimir Poutine a annoncé une mobilisation militaire partielle considérée comme une escalade dans la guerre. Pékin « appelle à un cessez-le-feu par le biais de négociations et de solutions qui répondent aux préoccupations de sécurité de toutes les parties », a déclaré Wang Wenbin, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, selon le journal d'État Global Times. « Les préoccupations sécuritaires raisonnables de chaque pays doivent être appréciées, et tous les efforts visant à résoudre pacifiquement la crise doivent être soutenus. La Chine appelle au dialogue et à la consultation pour résoudre les divergences », a

ajouté M. Wang.

Plus tôt mercredi, Poutine, dans un discours télévisé à la nation, a dit ouvertement : « Je considère qu'il est nécessaire de soutenir la proposition du ministère de la Défense et de l'état-major général de déclarer une mobilisation partielle en Fédération de Russie ».

Cette décision intervient un jour après l'annonce de référendums dans les régions ukrainiennes contrôlées par la Russie de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijjia pour faire partie de la Russie ce week-end.

La mobilisation était menée pour contrôler « des territoires déjà libérés » et que quelque 300 000 réservistes seraient appelés.

C.S.

SALON FERIN 4^e édition

1^{er} - 05 Nov. 2022

Palais des Congrès

APPEL AUX SPONSORS & PARTENAIRES

DEVENEZ UN PARTENAIRE FINANCIER, MÉDIATIQUE, D'INFLUENCE OU DE BIENS ET SERVICES SUR CETTE 4^{ÈME} ÉDITION DU SALON FERIN

- ATELIERS
- CONCOURS
- EXPOSITIONS
- CONFÉRENCES
- BUSINESS DINNER
- FERIN VILLAGE

Thème

INVESTIR DANS L'AFRIQUE DE DEMAIN

www.salonferin.com | +228 92 06 16 10 / 00 72 15 10 | #SalonFerin

TERREAU

DOUANES AEROPORT

EXIGEZ LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
CONTRE TOUT PAIEMENT

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION APPELEZ LE NUMÉRO VERT : **8280**



La douane se rend disponible aux voyageurs pour toute information et renseignement relative à ses services. En vue de lutter efficacement contre la corruption, l'OTR a mis un numéro vert, 8280, à la disposition des voyageurs pour dénoncer tout acte de corruption.

Web : www.otr.tg
Email : dodacp@otr.tg / otr@otr.tg
Tél : (douane aéroport) : +228 22 26 01 47







La SAFER

Le Système autonome de financement de l'entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préservée par l'adhésion aux obligations du patrimoine routier national.

Créé par décret n°0 3013-018/PB du 26 mars 2012, le SAFER est en effet un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est chargé d'assurer l'exécution des missions dans les domaines concernant notamment les infrastructures routières, les Finances, les Transports, les Pôles ruraux et d'investissement. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration composé de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. Le SAFER est également doté d'une direction, responsable du budget de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait reconnaître sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°1 à Compté et le poste de péage de Gbété, qui se chargent de la collecte des fonds destinés aux routes, ainsi que d'autres activités de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du nettoyage des routes et du stockage des matériaux.

SAFER est également un client de « Cho Africa Online », qui lui offre ses services en matière de communication, de marketing ainsi que des renseignements à toute personne morale ou physique, en la matière, à l'adresse : SAFER@choafrica.com.

Le SAFER est membre de l'Association des Fonds d'entretien routier africain (AFERA) et fait partie de la liste des Clients local d'Africa de l'ouest (LOFAC), un établissement sous régional de la même organisation.

- ENTRETIEN ROUTIER**
- GESTION DES POSTES DE PEAGES**
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cacavé) Lomé-Togo BR8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES